

REPRÉSENTANT DE LA FONDATION AU CLUB

OBJECTIF : Trouver des fonds pour la Fondation Optimist International ou la Fondation Optimist International du Canada.

PERSONNEL : Le représentant de la Fondation au club (RFC) doit être un membre qui adhère aux buts de la Fondation et s'en trouve motivé. La connaissance des différents programmes de la Fondation est un atout mais n'est pas essentielle.

DEVOIRS / RESPONSABILITÉS

- Renseigner les membres du club sur les nombreux programmes que la Fondation propose pour le bénéfice des clubs.
- Promouvoir les contributions individuelles et celle du club en faveur de la Fondation Optimist International.
 - S'enquérir auprès des membres de l'existence, à leur travail, de programmes de jumelage de dons;
 - Solliciter les hommes d'affaires et les décideurs pour obtenir des dons d'entreprises;
 - Promouvoir les dons à la Fondation sous forme de legs/héritages.
- Agir comme personne-ressource dans les activités de collectes de fonds du club;
- Organiser au moins une activité de financement dont la moitié des revenus seront donnés à la Fondation Optimist International.
- Solliciter des dons en l'honneur ou à la mémoire des membres.

RESSOURCES : Le site Web www.oifoundation.org et cliquer sur Ressources du Représentant de la Fondation au district.

PLAN D'ACTION : En tant que président du comité, encourager la participation des membres et du club en faisant la promotion de la Fondation Optimist International de la façon la plus originale et innovatrice possible.

- a) Qu'est-ce qui doit être fait?
- b) Qui doit le faire?
- c) Quand est-ce que ce sera fait?